



## Présentation de « Élus, santé publique & territoires » Association nationale des villes pour le développement de la santé publique

L'association « Élus, santé publique & territoires » (ESPT) a été fondée en octobre 2005 par des élus locaux pour contribuer à la réduction des inégalités sociales de santé par la promotion des politiques locales de prévention, promotion et éducation à la santé.

« Élus, santé publique & territoires » est un réseau national d'élus souhaitant développer une politique locale de santé, dans un cadre contractualisé avec l'État, en s'appuyant sur le modèle de l'Atelier santé ville dans les quartiers politique de la ville et globalement celui des Contrats Locaux de Santé, inscrits dans la loi HPST du 21 juillet 2009 puis la loi de modernisation de notre système de santé du 16 janvier 2016. Le réseau plaide en faveur de l'affirmation et la reconnaissance du rôle des communes et de leurs groupements dans l'élaboration et la mise en œuvre d'une politique territoriale de santé s'appuyant sur les leviers d'action puissants dont disposent les élus locaux sur leurs territoires, en cohérence avec les avancées portées en ce sens par la loi du 24 juillet 2019 relative à l'organisation et à la transformation du système de santé. L'association promeut un travail intersectoriel, inter institutionnel et interprofessionnel, qui consiste à introduire la « santé dans toutes les politiques » et, au-delà, à mettre en œuvre des réflexions sur l'évaluation de l'impact en santé.

« Élus, santé publique & territoires » met pour cela en place des échanges et réflexions afin de mutualiser les expériences locales pertinentes. Elle organise une à deux fois par an des Journées nationales d'étude.

Un partenariat avec l'Université Paris Nanterre lui permet de développer les travaux de recherche sur la santé en milieu urbain et à les rendre utilisables par les décideurs locaux.

L'association accompagne également les collectivités dans le développement de programmes territoriaux de santé et la mise en œuvre de démarches telles que les Ateliers santé ville, les Conseils locaux de santé mentale, les Contrats locaux de santé.

Les élus de l'association participent, en outre, à différentes instances locales, régionales ou nationales, qui structurent les réflexions et le développement des politiques de santé publique et de réduction des inégalités sociales et territoriales de santé (Comités de pilotage et d'organisation de séminaires et conférences, groupes de travail ou groupes de réflexion, conseils scientifiques, jurys d'appels d'offre...).

### Trois objectifs pour fédérer les élus locaux...

- **Promouvoir toute politique visant à la réduction des inégalités sociales et territoriales de santé**, favorisant l'accès aux droits, aux soins, à la prévention, à la santé égale pour tous, contribuant à l'éducation et à la promotion de la santé et intégrant les déterminants de la santé, en particulier environnementaux ;
- **Affirmer, faire reconnaître et légitimer le rôle des communes et de leurs groupements dans la mise en œuvre de politiques territoriales de santé publique**, en particulier dans le cadre d'une coproduction avec l'État ;
- **Développer et consolider toute forme de programme de santé publique contractualisé entre les collectivités territoriales et l'État**, dans la logique et sur le modèle des « Ateliers Santé Ville » développés dans le cadre de la Politique de la ville.

### L'association en quelques chiffres...

15 ans d'existence...

50 collectivités adhérentes ou correspondantes dont 2 communautés d'agglomération.

## L'association et ses partenaires financiers ...

ESPT est considérée comme « tête de réseau » à l'échelle nationale et soutenue par le Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET), par la Direction Générale de la Santé et Santé publique France. Les villes adhérentes contribuent également au développement de l'association par une adhésion volontairement modeste.

## L'association en quelques dates...

- *Octobre 2005* : Création de l'association nationale des villes pour le développement de la santé publique « Élus, santé publique & territoires », dans la dynamique des Ateliers Santé Ville et à la suite des **Assises pour la Ville d'avril 2005**.
- *Novembre 2005* : PARIS : Premières rencontres nationales des villes pour le développement de la santé publique sur le **thème des inégalités de santé**
- *Octobre 2006* : NANTES : 2<sup>e</sup> Journée d'étude « **Santé mentale et ordre public : quelles compétences pour les élus locaux ?** »
- *Mars 2007* : GRENOBLE : 3<sup>e</sup> Journée d'étude « **Le maire et le psychiatre : ensemble pour la santé mentale** ».
- *Juillet 2007* : Mobilisation nationale pour la sauvegarde et le développement des ASV.
- *Octobre 2007* : REIMS : 4<sup>e</sup> Journée d'étude « **Offre de soins, accès à la santé : quel rôle pour les élus locaux ?** ».
- *Octobre 2008* : SAINT-DENIS : 5<sup>ème</sup> Journée d'étude « **Santé des jeunes : une préoccupation des élus locaux** ».
- *Décembre 2008* : PARIS : 6<sup>e</sup> Journée d'étude - Colloque européen avec le Centre Collaborateur de l'OMS pour la recherche et la formation en santé mentale (CCOMS – Lille) « **Élus et psychiatres : quelles bonnes pratiques selon l'OMS pour la prise en charge des malades psychiatriques dans la cité ?** »
- *Avril 2009* : LILLE : 7<sup>e</sup> Journée d'étude « **Politique de santé et développement durable : comment croiser ces deux impératifs au niveau local ?** ».
- *Octobre 2009* : MARSEILLE : 8<sup>e</sup> Journée d'étude « **L'observation locale en santé : du diagnostic au pilotage de la politique de santé publique** »
- *Février 2010* : PARIS : 9<sup>e</sup> Journée d'étude « **Santé mentale, Sécurité et Libertés – le rôle des élus locaux** ».
- *Septembre 2010* : PARIS : X<sup>e</sup> Journée d'étude « **Journée de synthèse du séminaire sur la réduction des risques et les salles de consommation à moindre risque** »
- *Novembre 2011* : LE HAVRE : 11<sup>e</sup> Journée d'étude « **Politique de santé et programme de réussite éducative, des synergies à construire à l'échelle locale** »
- *Janvier 2012* : PARIS : 12<sup>e</sup> Journée d'étude co-organisée avec le CCOMS-Lille – thème : « **Citoyenneté et santé mentale** » - **1<sup>e</sup> rencontre nationale des conseils locaux de santé mentale (CLSM)**
- *Mars 2013* : LYON : 13<sup>ème</sup> Journée d'étude co-organisée avec le CCOMS-Lille – thème : « **Villes et santé mentale** » - **2<sup>e</sup> rencontre nationale des CLSM**
- *Septembre 2013* : NANTERRE : Colloque international co-organisé avec l'Université de Nanterre et de nombreux partenaires - **Dynamiques urbaines et enjeux sanitaires**. (*pas de publication*)
- *Septembre 2014* : NANTES : 15<sup>e</sup> Journée d'étude co-organisée avec le CCOMS-Lille – thème : **Démocratie et santé mentale : Quelles politiques ? quels acteurs ? quels partenariats ?** **3<sup>e</sup> rencontre nationale des CLSM**
- *Novembre 2015* : PARIS : 16<sup>e</sup> Journée d'étude avec la Ville de Paris, le Réseau environnement santé et le soutien de l'AP-HP et du Réseau français des villes-santé de l'OMS : **Santé environnementale : le pouvoir des villes**.
- *Décembre 2016* : RENNES : 17<sup>e</sup> Journée d'étude ESPT et rencontre nationale du Réseau français des Villes-santé de l'OMS, manifestation organisé conjointement par les deux associations : **Politique locale : enjeux et dynamiques**
- *19 janvier 2017* : TALENCE : 18<sup>e</sup> Journée d'étude ESPT co-organisée avec le CCOMS-Lille, 4<sup>e</sup> rencontre nationale des CLSM : **Le CLSM : une révolution tranquille**

- 12 et 13 décembre 2017 : MARSEILLE : 19<sup>es</sup> Journées d'étude ESPT : **Habitat et Santé mentale**
- 18 décembre 2018 : GRENOBLE : 20<sup>e</sup> Journée d'étude ESPT : **Santé et vieillissement : quel rôle pour les villes ?**
- 20 septembre 2019 : PARIS : 21<sup>e</sup> Journée d'étude ESPT : **Les Villes, fabriques de santé ?**
- 15 novembre 2019 : LILLE : 22<sup>e</sup> Journée d'étude ESPT - 5<sup>e</sup> Rencontre nationale des CLSM co-organisée avec le CCOMS-Lille : **Les CLSM, 12 ans après : qu'est-ce qui a changé ?**

Les Actes des différentes Journées d'étude sont téléchargeables sur le site : [www.espt.asso.fr](http://www.espt.asso.fr) et disponibles en format papier sur simple demande.

ESPT contribue régulièrement à des **publications à destinations des élus et acteurs locaux**, en partenariat notamment avec Santé publique France, l'ARS Île de France, le Réseau français des Villes-Santé de l'OMS, l'Université Paris Nanterre ...

Exemples récents :

- « **Élus locaux, la santé vous concerne !** », brochure d'information et de sensibilisation à destination des élus et acteurs locaux
- « **Élus locaux, la santé mentale vous concerne ! Pourquoi ? Comment agir ? Les Conseils Locaux de Santé Mentale** », brochure proposée par le CCOMS pour la recherche et la formation en santé mentale Lille et ESPT
- **Promouvoir le dépistage organisé du cancer du sein et réduire les inégalités socio-territoriales de santé : un guide pour l'action à l'attention des élus et acteurs locaux**, brochure proposée par l'ARS IdF, l'Université Paris Nanterre, le laboratoire LADYSS et ESPT, fruit de la synthèse d'une recherche-action réalisée par la sociologue Julia Bardes
- **Réduire les inégalités sociales et territoriales de santé : Intérêts d'une approche locale et transversale**, document de plaidoyer destiné aux élus des communes et de leurs groupements, proposé par l'INPES, ESPT et le RfVS OMS
- **L'évaluation d'impact sur la santé : Une aide à la décision pour des politiques favorables à la santé, durables et équitables**, document proposé par l'INPES et l'UIES

#### Pour contacter l'association :

Par courrier : **17 rue Phanie Leleu, 95150 TAVERNY**

Par téléphone : **06.71.61.18.05**

Par mail : [contact@espt.asso.fr](mailto:contact@espt.asso.fr)